

SCI PAOLO

PROJET IMMOBILIER - PLATEFORME LOGISTIQUE DU GROUPE LA POSTE A NICE

Inventaires faune/flore



Juin 2023

LE PROJET

Client	SCI PAOLO
Projet	Projet immobilier - Plateforme logistique du groupe La Poste à Nice
Intitulé du rapport	Inventaires faune/flore

LES AUTEURS

	<p>Cereg Ingénierie - 599 rue Georges Seguy – 34080 MONTPELLIER Tel : 04.67.41.69.80 - Fax : 04.67.41.69.81 - montpellier@cereg.com www.cereg.com</p>
---	---

Réf. Cereg – 2023-CI-000631

Id	Date	Etabli par	Vérfié par	Description des modifications / Evolutions
V1	Juin 2023	Laura METERREAU	Laurent FRAISSE	-



TABLE DES MATIERES

A. PRESENTATION DES SECTEURS D’ETUDE.....	6
B. PERIMETRES A STATUT	8
B.I. ZONAGES REGLEMENTAIRES	9
B.II. INVENTAIRES REMARQUABLES.....	10
B.III. PLAN NATIONAUX D’ACTIONS (PNA).....	11
B.IV. AUTRES ZONAGES.....	12
C. RELEVES DE TERRAIN.....	14
C.I. METHODOLOGIE D’ETUDE.....	15
C.I.1. Conditions de terrain	15
C.I.2. Méthodologie.....	15
C.I.3. Evaluation des enjeux de conservation.....	15
C.II. BASES DE DONNEES CONSULTEES	16
C.III. RESULTATS DES RELEVES DE TERRAIN	17
C.III.1. Habitats.....	17
C.III.2. Flore	19
C.III.3. Faune.....	19
C.III.3.1. <i>Invertébrés</i>	19
C.III.3.2. <i>Amphibiens</i>	20
C.III.3.3. <i>Reptiles</i>	20
C.III.3.4. <i>Oiseaux</i>	21
C.III.3.5. <i>Mammifères</i>	22
C.IV. ZONES A ENJEU	23
C.V. RECOMMANDATIONS.....	24
C.V.1. Evitement	24
C.V.2. Réduction	24
C.V.3. Accompagnement	24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau des inventaires de terrain	15
Tableau 2 : Critères de définition des différents niveaux d’enjeux régionaux de conservation	15
Tableau 3 : Critères de définition des différents niveaux d’enjeux locaux de conservation.....	16
Tableau 4 : Bases de données et anciens rapports consultés	16
Tableau 5 : Habitats identifiés sur la zone d’étude	17
Tableau 6 : Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) présentes sur la zone d’étude.....	19
Tableau 7 : Liste des espèces végétales observées et leur état de conservation associé.....	27
Tableau 8 : Liste des espèces animales observées et potentielles* et leur état de conservation associé	29

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Plan de situation	5
Illustration 2 : Localisation de la zone d’étude.....	7
Illustration 3 : Zonages réglementaires à proximité de la zone d’étude.....	9
Illustration 4 : ZNIEFF à proximité de la zone du projet.	10
Illustration 5 : PNA présents à proximité ou sur la zone d’étude.....	11
Illustration 6 : Localisation de l’ENS à proximité de la zone d’étude	12
Illustration 7 : Zones SRCE au droit ou à proximité de la zone du projet	13
Illustration 8 : Photographies des habitats présents sur la zone d’étude	17
Illustration 9 : Photographies des habitats présents sur la zone d’étude	18
Illustration 10 : Habitats présents sur la zone d’étude	18
Illustration 11 : Localisation des enrochements favorables aux reptiles	21
Illustration 12 : Enjeux présents sur la zone d’étude	23
Illustration 13 : Exemple d'hibernaculum (à gauche) et d'un pierrier (à droite) (Source : Lifeinquarries)	24
Illustration 14 : Exemple de gîte favorable au Hérisson d'Europe (Source : LPO).....	25
Illustration 15 : Exemple de nichoirs pouvant être installé en phase d'exploitation (Source : nichoirs.net).....	25

PREAMBULE

Le projet immobilier, porté par la SCI PAOLO, prévoit pour le groupe La Poste la création d'une plateforme logistique, constituée d'un bâtiment avec bureaux, entrepôt au RDC, parkings intérieurs aux R+1 et R+2, voiries d'accès, parkings extérieurs et quai de chargement.

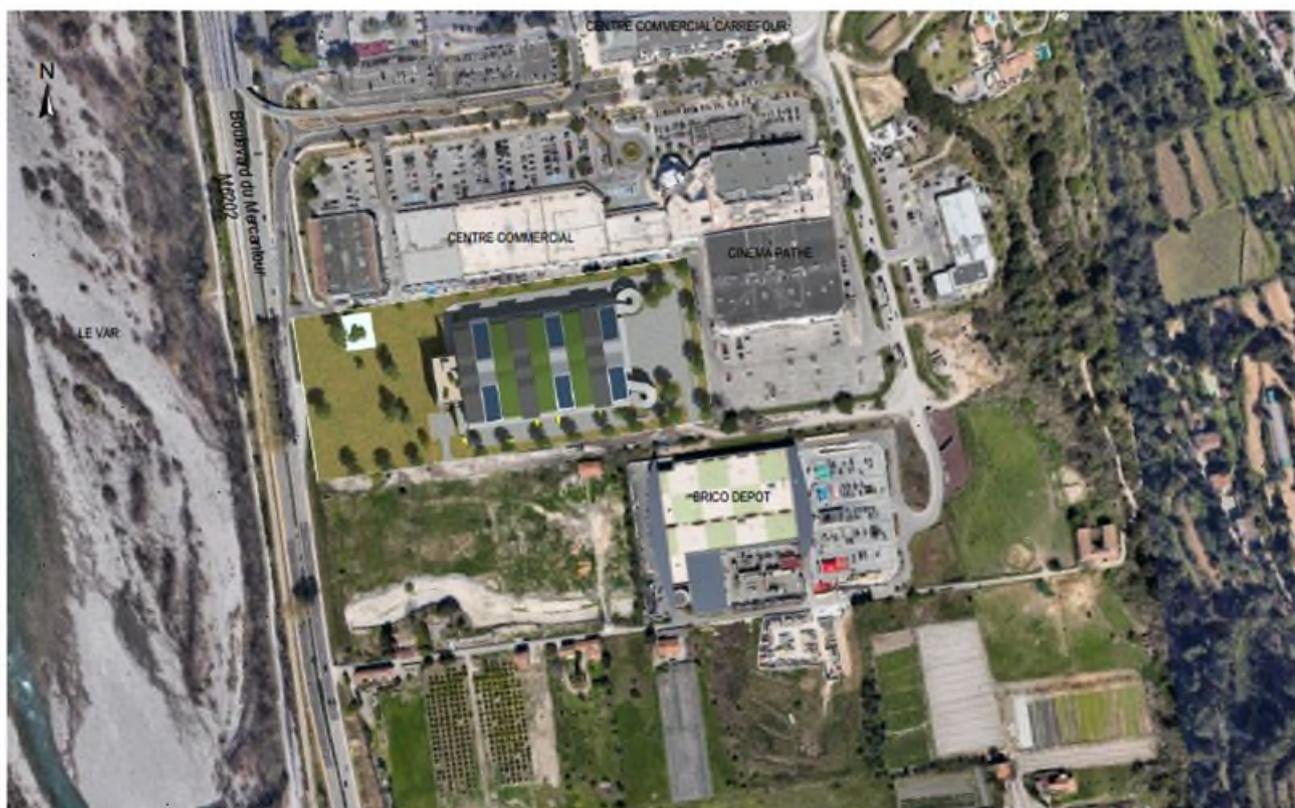


Illustration 1 : Plan de situation

A. PRESENTATION DES SECTEURS D'ETUDE



Le terrain est situé en partie Nord-Ouest de la commune de Nice, dans la vallée du Var, rive gauche. Il est situé dans le secteur de Nice Lingostière. Les parcelles sont bordées à l’Ouest par le boulevard du Mercantour, au Sud par un terrain vague, au Sud-Est par Brico Dépôt, à l’Est par le cinéma Pathé et au Nord par un centre commercial Au vu des caractéristiques du secteur d’étude et du projet, une zone d’étude a été définie :

- La **zone d’emprise totale du projet** (2.85 ha) qui correspond au secteur d’aménagement de la plateforme logistique.



Illustration 2 : Localisation de la zone d’étude

B. PERIMETRES A STATUT



Pour les différents périmètres à statut identifiés à proximité ou au sein des zones d'étude, une similitude avec ces dernières sera évaluée. Deux critères vont permettre de définir l'intensité de ce lien : la proximité géographique du site ainsi que la similarité des habitats présents.

Une zone d'influence écologique éloignée, définie sur un rayon de 5 km, a été prise afin de prendre en compte les continuités écologiques et les différents zonages présents à proximité de la zone d'étude pouvant ainsi influencer la présence d'espèces patrimoniales.

B.I. ZONAGES REGLEMENTAIRES

La zone d'étude se trouve à proximité du réseau Natura 2000, d'un Arrêté de Protection de Biotope (APB) et d'un Parc Naturel Régional :

- ZSC FR9301569 « **Vallons obscurs de Nice et de Saint Blaise** », situé à environ 600 m à l'Est. Cette ZSC présente neuf habitats d'intérêt communautaire, une espèce d'amphibiens (le Spéléropès de Strinati), une espèce de poissons (le Barbeau méridional) et quatre espèces d'invertébrés.
- ZSC FR9301570 « **Préalpes de Grasse** », situé à environ 4 km au Nord-ouest. Cette ZSC présente dix-huit habitats d'intérêt communautaire, neuf espèces de mammifères, une espèce de reptiles (la Vipère d'Orsini), une espèce de poissons (le barbeau méridional), huit espèces d'invertébrés et six espèces végétales.
- ZPS FR9312002 « **Préalpes de Grasse** », situé à environ 4 km au Nord-ouest. Cette ZPS présente trente-neuf espèces d'oiseaux dont sept espèces migratrices ;
- ZPS FR9312025 « **Basse vallée du Var** », situé à proximité immédiate de la zone d'étude. Cette ZPS présente quatre-vingt-douze espèces d'oiseaux dont quarante-deux espèces migratrices.
- APB FR3801050 « **Vallons obscurs en rive gauche de la basse vallée du Var** », situé à 600 m à l'Est.
- Parc Naturel Régional FR8000049 « **Préalpes d'Azur** » situé à environ 2.8 km au Nord.

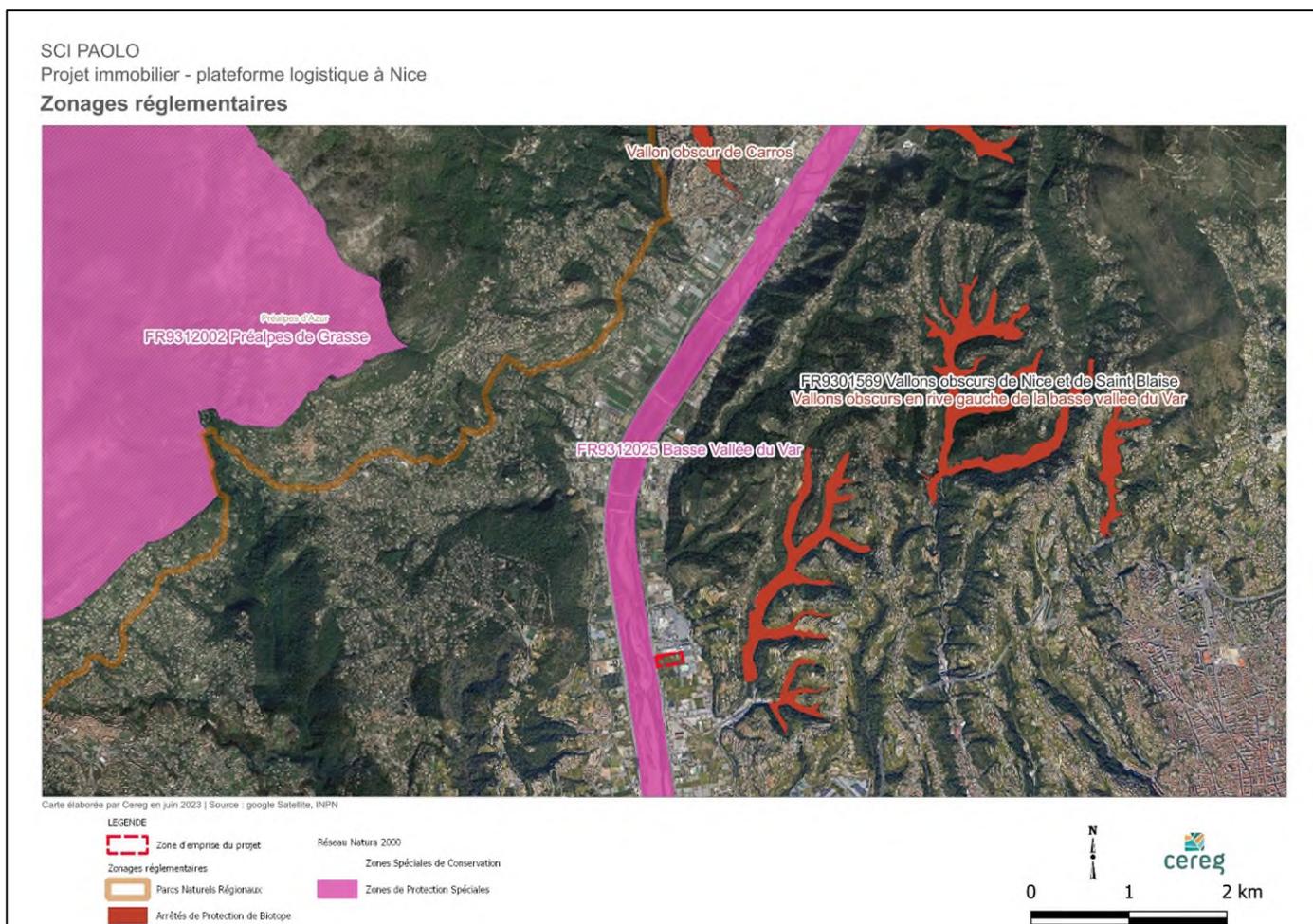


Illustration 3 : Zonages réglementaires à proximité de la zone d'étude

B.II. INVENTAIRES REMARQUABLES

La zone d'étude est à proximité de cinq ZNIEFF de type I et de deux ZNIEFF de type II :

- ZNIEFF de type I **930020440 « Vallon de Lingostière »**, situé à environ 600 m à l'Est. Elle présente deux habitats déterminants, deux espèces faunistiques et huit espèces floristiques.
- ZNIEFF de type I **930020445 « Vallon de Saint-sauveur »**, situé à environ 1.8 km au Nord-est. Elle présente deux habitats déterminants, deux espèces faunistiques et huit espèces floristiques.
- ZNIEFF de type I **930020436 « Vallons de Magnan, de Vallières et de Saint-Roman »**, situé à environ 2.4 km à l'Est. Elle présente trois habitats déterminants, quatre espèces faunistiques et huit espèces floristiques.
- ZNIEFF de type I **930020142 « Vallée et gorges de la Cagne »**, situé à environ 3 km à l'Ouest. Elle présente cinq habitats déterminants, sept espèces faunistiques et douze espèces floristiques.
- ZNIEFF de type I **930020131 « Baou de Saint-Jeannet »**, situé à environ 3.8 km à l'Ouest. Elle présente trois habitats déterminants, cinquante-cinq espèces faunistiques et soixante-trois espèces floristiques.
- ZNIEFF de type II **930020162 « Le Var et ses principaux affluents »**, situé à proximité immédiate de la zone d'étude. Elle présente trois habitats déterminants, cinquante-cinq espèces faunistiques et soixante-trois espèces floristiques.
- ZNIEFF de type II **930020448 « Le Vallon de Saint-Pancras »**, situé à 4.5 km à l'Est. Elle présente un habitat déterminant et sept floristiques.

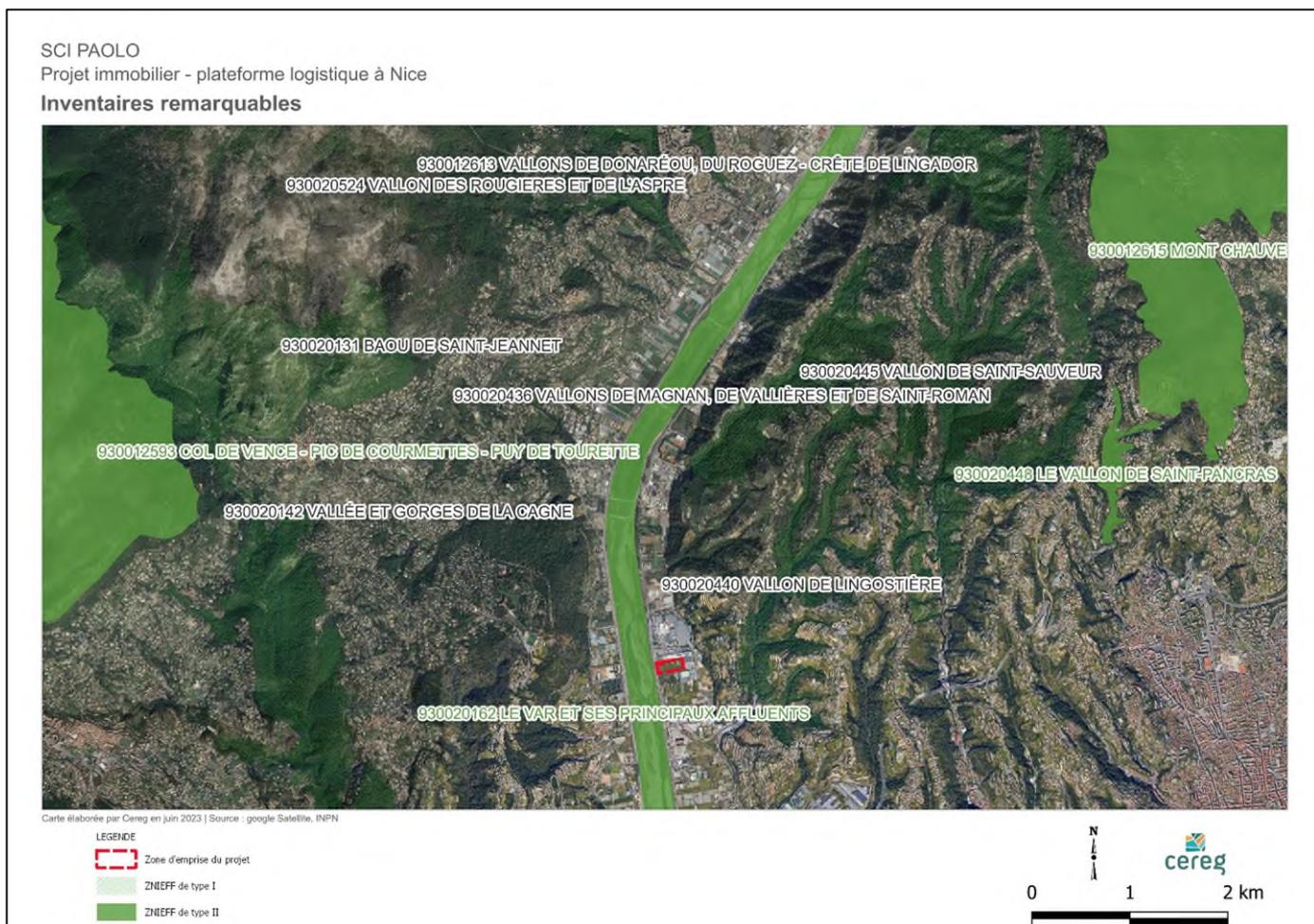


Illustration 4 : ZNIEFF à proximité de la zone du projet.

B.III.PLAN NATIONALS D’ACTIONS (PNA)

La zone est concernée par un Plan National d’Actions et est à proximité d’un autre PNA :

- Présence dans un secteur hautement probable du Lézard ocellé ;
- Présence à proximité du PNA de *Typha minima*

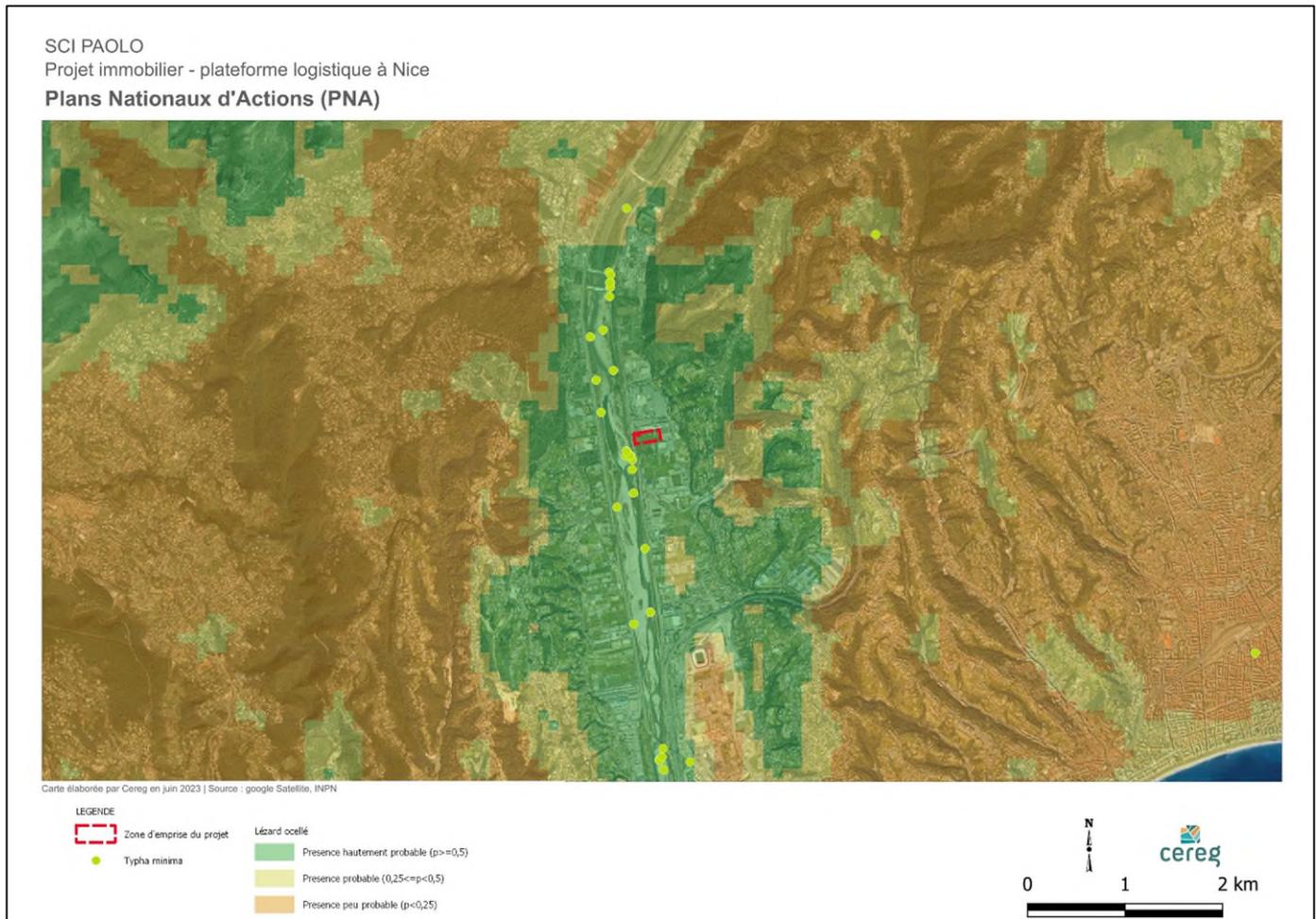


Illustration 5 : PNA présents à proximité ou sur la zone d’étude

B.IV. AUTRES ZONAGES

La zone d'étude est à proximité d'un Espace Naturel Sensible (ENS) :

- Rives du Var

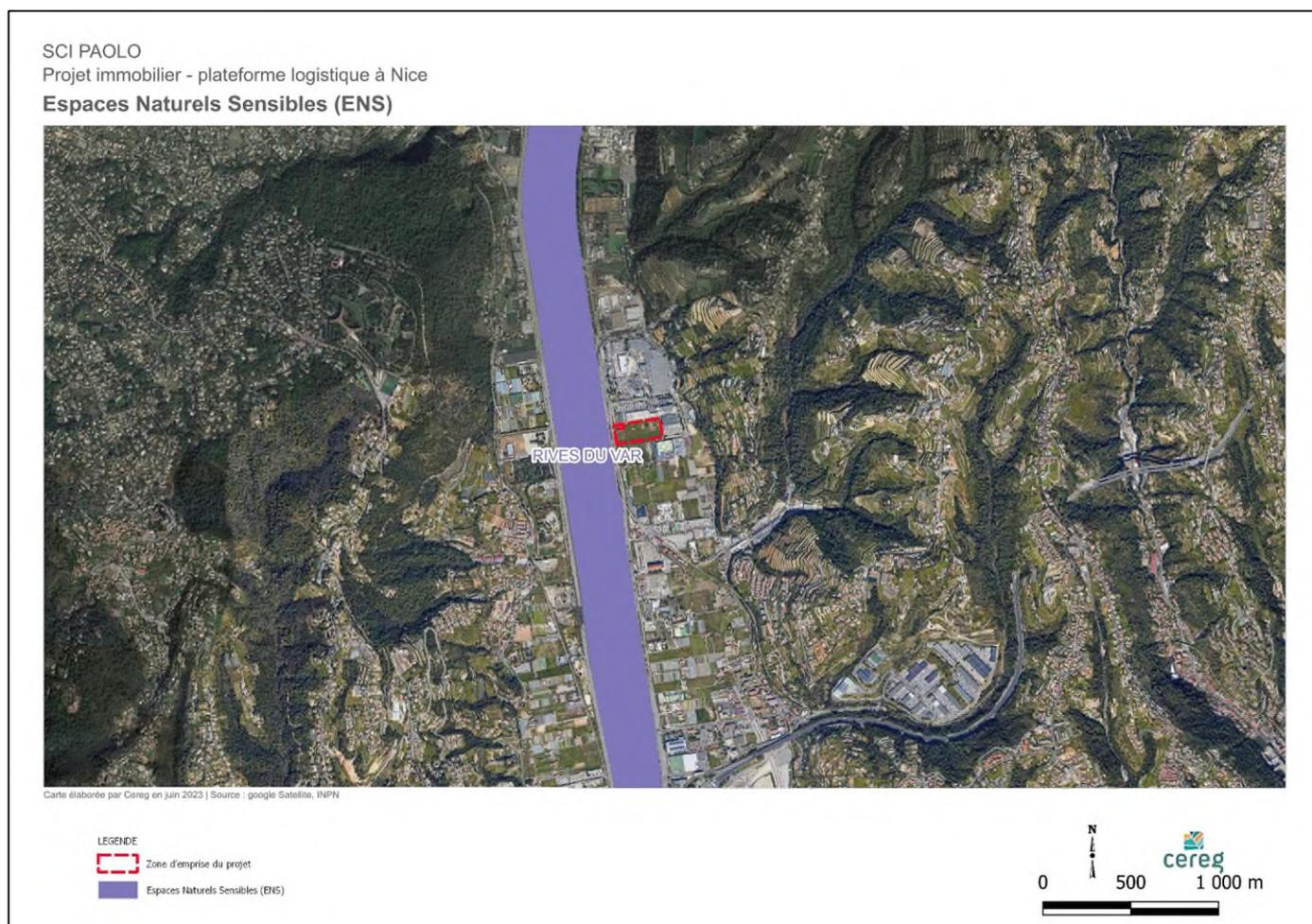
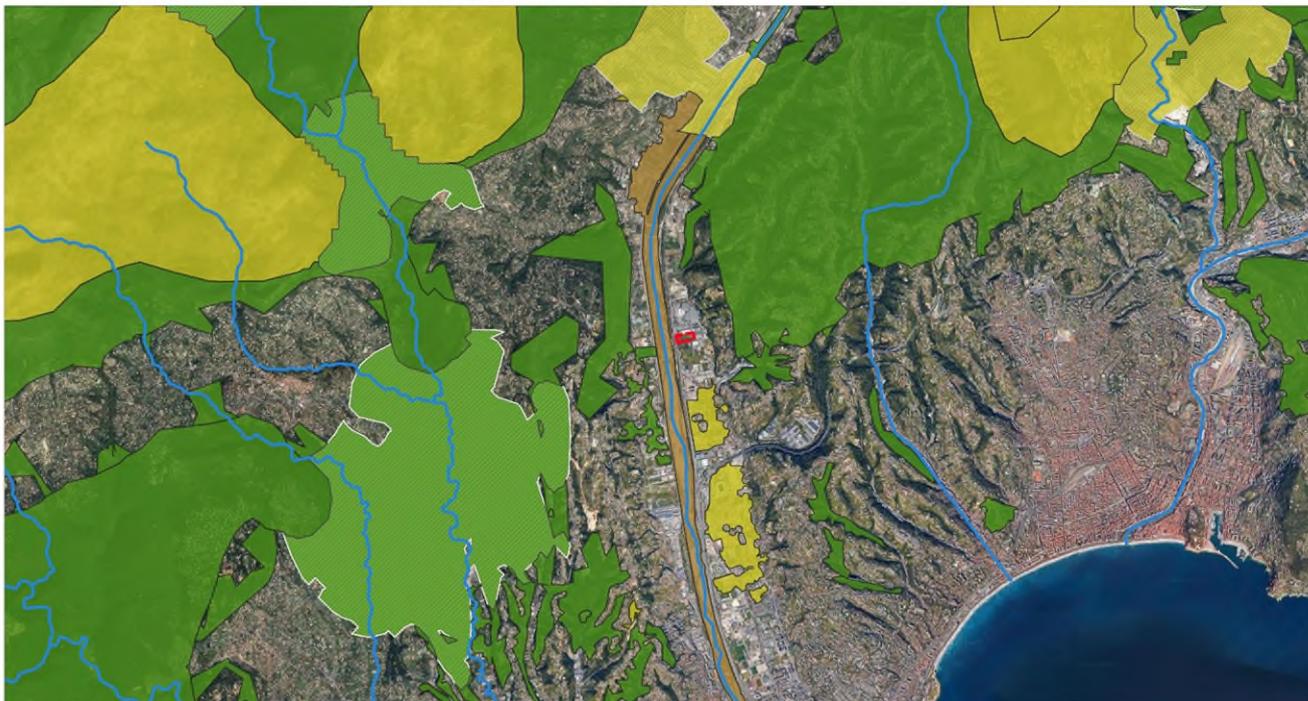


Illustration 6 : Localisation de l'ENS à proximité de la zone d'étude

Au niveau du Schéma Régional de Cohérence Ecologique, le **périmètre d'étude est à proximité du cours d'eau « Haut Var et affluents »**. Egalement, des réservoirs de biodiversité et corridors écologiques sont situés à proximité immédiate de la zone d'étude.

SCI PAOLO
 Projet immobilier - plateforme logistique à Nice
Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)



Carte élaborée par Cereg en juin 2023 | Source : google Satellite, INPN

LEGENDE

Zone d'emprise du projet	Trame verte	Ouverts
SRCE	Réservoirs de biodiversité	Corridors écologiques
Trame bleue	Boisés	Boisés
Cours d'eau	Humides	Ouverts
	Littoraux	



Illustration 7 : Zones SRCE au droit ou à proximité de la zone du projet.

C. RELEVES DE TERRAIN



C.I. METHODOLOGIE D’ETUDE

C.I.1. Conditions de terrain

Une journée de terrain a été réalisée sur la zone d’étude en mai 2023.

Tableau 1 : Tableau des inventaires de terrain

Intervenant	Spécialité	Groupe biologique recherché	Date de terrain	Météorologie (T° moy, climat)	Amplitude horaires
Laura METERREAU	Fauniste	Reptiles, amphibiens, oiseaux, mammifères, invertébrés, habitats, flore	31/05/2023	23°C - Ensoleillé et partiellement couvert	11h – 14h30
Noa LEDRU	Stagiaire écologue				

C.I.2. Méthodologie

Durant cette phase de prospection, l’intégralité de la surface de la zone d’étude a été parcourue.

Différentes investigations ont été menées :

- **Localisation et délimitation des divers habitats naturels** : ces habitats ont par la suite été caractérisés selon la typologie EUNIS.
- **Inventaire des espèces végétales présentes** : l’ensemble de la flore observée sur le terrain a été listée.
- **Inventaire des espèces animales présentes** : les observations de la faune ont été réalisées à la vue ainsi qu’à l’écoute pour dresser une liste exhaustive des espèces présentes sur le site.

C.I.3. Evaluation des enjeux de conservation

C.I.3.1.1. Enjeu régional

Cette évaluation repose sur trois critères :

- **Protection juridique** : Niveau de protection de l’espèce à l’échelle européenne, nationale et régionale.
- **Responsabilité** : Inscription de l’espèce sur liste rouge (nationale ou régionale), existence d’un PNA pour l’espèce (Plan National d’Action) ou espèce déterminante ZNIEFF.
- **Sensibilité écologique** : Taille de l’aire de répartition de l’espèce, son amplitude écologique (capacité de tolérance de l’espèce face à un changement environnemental), son abondance (niveau de rareté) et la tendance des populations.

A partir de ces trois éléments, six niveaux d’enjeux peuvent être attribués :

Tableau 2 : Critères de définition des différents niveaux d’enjeux régionaux de conservation

Enjeu régional de conservation	Critères de définition
Très fort	Espèces bénéficiant d’un statut de protection réglementaire et à haute responsabilité nationale ou régionale.
Fort	Espèces bénéficiant d’un statut de protection réglementaire et un niveau de responsabilité national ou régional élevé.

Modéré	Espèces non obligatoirement protégées et dont la responsabilité nationale ou régionale est modérée. Leur aire de distribution est limitée et/ou la tendance des populations est en déclin.
Faible	Espèces éventuellement protégées mais à faible niveau de responsabilité au niveau national ou régional.
Très faible	Espèces non protégées ou espèces adaptées aux milieux anthropisés.
Nul	Espèces allochtones ou exotiques envahissantes.

C.I.3.1.2. Enjeu local

En complément de l’enjeu régional des espèces, un enjeu local de conservation a été attribué à chacune des espèces identifiées durant la prospection de terrain afin d’évaluer l’importance de la préservation de l’espèce à l’échelle de la zone d’étude.

Tableau 3 : Critères de définition des différents niveaux d’enjeux locaux de conservation

Enjeu local de conservation	Critères de définition
Très fort	La zone d’étude représente un refuge pour l’espèce à l’échelle européenne, nationale et/ou régionale (intègre toutes les espèces endémiques du territoire).
Fort	La répartition européenne, nationale ou régionale de l’espèce peut être vaste mais la zone d’étude abrite un effectif significatif de la population locale et l’habitat joue un rôle important dans au moins une partie du cycle biologique de l’espèce.
Modéré	L’aire de distribution des espèces est limitée et/ou la tendance des populations est en déclin.
Faible	Les espèces réalisent leur cycle de vie au sein d’un habitat présent dans la zone d’étude mais ce dernier est très bien représenté sur le territoire à l’échelle locale ou ces espèces disposent d’une forte valence écologique (capacité d’adaptation au changement environnemental).
Très faible	Espèces non protégées ou espèces adaptées aux milieux anthropisés ne réalisant pas leur cycle de vie au sein des habitats contenus dans la zone d’étude (ex : survol occasionnel)
Nul	Espèces allochtones ou exotiques envahissantes.

C.II. BASES DE DONNEES CONSULTEES

Afin de compléter l’inventaire réalisé sur le terrain, diverses bases de données ont été consultées afin de pouvoir identifier les espèces à enjeu potentielles pouvant être retrouvées sur la zone d’étude tout au long de l’année.

Tableau 4 : Bases de données et anciens rapports consultés

Structure	Date de consultation	Lien de consultation	Type de données récoltées
SILENE	30/05/2023	https://silene.eu/	Données avifaunistiques, mammalogiques, entomologiques, herpétologiques, botaniques
LPO	30/05/2023	https://www.faune-paca.org	
INPN	30/05/2023	https://inpn.mnhn.fr/accueil/index	

C.III.RESULTATS DES RELEVÉS DE TERRAIN

C.III.1. Habitats

Au total, **quatre habitats** naturels, semi-naturels et anthropiques ont été recensés au sein des zones d'étude. Pour chacun d'entre eux, une correspondance avec la nomenclature EUNIS a été réalisée. Leur état de conservation ainsi que leur enjeu de conservation ont été évalués. Un fort enjeu de conservation renvoie à une forte naturalité du milieu tandis qu'un faible enjeu de conservation correspond à des milieux majoritairement anthropisés. L'état de conservation a également été évalué en fonction du degré de conservation, de sa fonctionnalité et de son degré de dégradation. L'état de conservation ne sera pas évalué sur les habitats anthropisés, qui de par leur nature ne sont plus naturels.

Tableau 5 : Habitats identifiés sur la zone d'étude

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Surface totale (m ²)	Descriptif	Etat de conservation	Enjeu de conservation
Fossé colonisé par une strate herbacée et arborée	C2.5 x E2.8 x X16	1 869	Un fossé est présentant en bordure de parcelle. Celui-ci était à sec lors de la visite de terrain, malgré les pluies survenues quelques jours avant et la veille. Ce fossé est en mauvais état puisqu'il s'agit une zone de dépôt de déchets. Egalement, au niveau des berges du fossé se trouve un refuge pour des chats.	Mauvais	Très faible
Prairie	E2.8	17 416	Une prairie piétinée est présente à l'Ouest du terrain vague. Cet habitat est colonisé par des espèces végétales exotiques envahissantes comme le Buddleia (<i>Buddleja davidii</i>), du Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>) et de l' Ailante glanduleux (<i>Ailanthus altissima</i>).	Mauvais	Très faible
Terrain vague	H5.6	7 266	-	-	Nul
Terrain vague présentant une végétation clairsemée	H5.6 x E2.8	1 830	Un terrain vague présentant de la végétation clairsemée est présent à l'Ouest de la parcelle. Cet habitat est piétiné toute l'année.	-	Nul





Illustration 9 : Photographies des habitats présents sur la zone d'étude



Illustration 10 : Habitats présents sur la zone d'étude

C.III.2. Flore

Au total, **soixante espèces végétales** ont été contactées dans la zone d'étude lors de la prospection de terrain (liste complète en annexe 1). **Aucune d'entre elles ne présentent un enjeu au sein de la zone d'étude.**

Toutefois, quatre espèces végétales exotiques envahissantes ont été notées sur la zone d'étude :

Tableau 6 : Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) présentes sur la zone d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut PACA	Méditerranée PACA	Localisation
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	Majeure	Modérée	Prairie
<i>Buddleia davidii</i>	Buddléia	Majeure	Modérée	Prairie et bordure de prairie
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	Majeure	Majeure	Prairie et bordure de prairie
<i>Artemisia verlotiorum</i>	Armoise de Chine	Majeure	Majeure	En bordure de parcelle

Aucune espèce recensée dans les inventaires remarquables et les zonages réglementaires n'est considérée comme présente sur les différents secteurs.

La zone d'étude est à proximité immédiate du PNA de *Typha minima*. Cependant, cette espèce floristique est aquatique et aucun milieu humide n'a été recensé sur le secteur étudié mis à part le fossé qui est très pollué et est en eau de manière temporaire. La petite massette n'est donc pas considérée comme potentielle.

Les enjeux du site concernant la flore sont considérés très faibles.

C.III.3. Faune

Au total, **seize espèces animales** ont été contactées lors de la prospection de terrain (liste complète en annexe 2).

C.III.3.1. Invertébrés

Cinq espèces d'invertébrés ont été recensées sur la zone d'étude. Aucune de ces espèces n'est patrimoniale et/ou protégée. De plus, elles n'ont pas besoin d'habitats spécifiques pour réaliser leur cycle biologique. Ces espèces présentent un très faible enjeu régional et local de conservation.

D'après les données bibliographiques, aucune espèce protégée n'est considérée comme présente sur la zone d'étude.

Concernant les espèces saproxyliques, aucun milieu n'est favorable à leur présence, ces espèces se retrouvant essentiellement dans de vieilles forêts de chênes ou en lisière de forêt. Seules des arbres ne présentant pas des caractéristiques favorables à la présence des espèces ont été recensés sur la zone d'étude.

L'**Ecrevisse à pattes blanches** (*Austropotamobius pallipes*) est également présente dans la bibliographie. Cette espèce est présente dans les eaux claires, fraîches, de bonne qualité et bien oxygénées. Un bon état des berges, permettant notamment de créer des abris pour l'espèce, est indispensable. La zone d'étude n'est absolument pas favorable à la présence de cette espèce puisque seul un fossé pollué a été recensé sur le secteur.

Les enjeux du site concernant les invertébrés sont considérés à très faibles.

C.III.3.2. Amphibiens

Durant la prospection de terrain, aucune espèce d'amphibiens n'a été entendue ni observée. De plus, au vu des données bibliographiques, aucune espèce n'est considérée comme potentielle sur la zone d'étude.

En termes d'habitats présents sur le site étudié, aucun n'est favorable à ce groupe biologique. En effet, seul un fossé pollué par des déchets et qui est en eau de manière temporaire a été recensé. Également, aucun milieu terrestre favorable à leur présence n'a été noté sur la zone d'étude.

Le site d'étude ne présente aucun enjeu concernant les amphibiens.

C.III.3.3. Reptiles

Durant la prospection de terrain, une espèce de reptiles à faible enjeu régional de conservation a été observée : la Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*). L'espèce a été observée sur un muret situé en bordure de parcelle. L'espèce peut être présente au niveau des enrochements situés en bordure de parcelle ainsi qu'au niveau de la prairie. L'espèce peut se reproduire sur la zone d'étude, elle présente donc un faible enjeu local de conservation.

Il est toutefois à noter la présence d'abris aménagés pour des chats au Nord de la zone d'étude. De ce fait, au vu de la présence de ce prédateur sur la zone étudiée, la présence de l'herpétofaune semble limitée. De ce fait, au vu du peu d'habitats favorables aux reptiles présents sur le secteur et au vu de la présence de chats, les espèces présentes dans la bibliographie (Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), Seps strié (*Chalcides striatus*), Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), Vipère d'Orsini (*Vipera ursinii*)) ne sont pas considérées comme présentes sur la zone d'étude.

Seule une espèce présente dans la bibliographie peut être constatée sur la zone d'étude : le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) qui présente un faible enjeu régional de conservation. En effet, cette espèce étant ubiquiste, elle peut coloniser une large gamme d'habitats. De ce fait, comme la Tarente de Maurétanie, le Lézard des murailles peut être présent sur les enrochements présents sur le secteur ainsi qu'au niveau de la prairie. L'espèce présente un faible enjeu local de conservation.

La zone d'étude se trouve dans un secteur hautement probable pour le **Lézard ocellé (*Timon lepidus*)**, qui présente un fort enjeu régional de conservation. L'espèce occupe les milieux secs de type méditerranéen telles que les pelouses sèches et les garrigues. La présence du lézard sur un secteur dépend avant tout de la présence d'abris (amas de pierres, terriers creusés par d'autres animaux, fissures profondes dans la roche, murets de pierres sèches...) qui offrent à l'espèce une protection thermique, de refuge contre les prédateurs ou des sites d'hibernation. Aucun milieu sur la zone d'étude n'est favorable à l'espèce : les enrochements notés sur la zone d'étude ne sont pas assez denses pour accueillir le Lézard ocellé et aucun terrier n'a par ailleurs été constaté sur la zone d'étude. De plus, au vu de la présence de chats sur le secteur, il est très peu probable que ce lézard soit présent. Cette espèce n'est donc pas considérée comme présente sur le secteur étudié.



Illustration 11 : Localisation des enrochements favorables aux reptiles

Les enjeux du site concernant les reptiles sont estimés à faibles.

C.III.3.4. Oiseaux

Au total, **sept espèces d’oiseaux** ont été entendues et observées sur la zone d’étude, à savoir une espèce à fort enjeu régional de conservation (la **Mouette mélanocéphale** (*Ichthyætus melanocephalus*)), deux espèces à enjeu régional de conservation modéré (la **Cisticole des joncs** (*Cisticola juncidis*) et le **Serin cini** (*Serinus serinus*)) et quatre espèces à très faible enjeu régional.

La **Mouette mélanocéphale** fréquente les plages, les estuaires et les marais côtiers. Aucun habitat côtier n’est présent sur le secteur. De ce fait, l’espèce est considérée comme uniquement de passage. Cette mouette présente un très faible enjeu local de conservation.

Concernant la **Cisticole des joncs**, cette espèce affectionne les zones humides comme les marais, les étendues inondées, les prairies imbibées d’eau et les bordures de marécages. Aucun habitat similaire n’a été identifié. De ce fait, l’espèce est considérée comme seulement de passage sur la zone d’étude. Elle présente un très faible enjeu de conservation.

<p>Serin cini – <i>Serinus serinus</i></p>	 <p>Source : O. DELZONS, INPN</p>
<p><u>Généralités</u></p> <p>Le Serin cini est présent dans des milieux semi-ouverts présentant des arbres (feuillus ou résineux) ainsi que des arbustes nécessaires à sa nidification. Des espaces ouverts présentant une strate herbacée importante doivent également être à proximité immédiate pour chasser. Il apprécie les peuplements de conifères, notamment les épicéas, les pinèdes pour nicher.</p> <p>L'espèce se nourrit essentiellement de graines herbacées, de bourgeons et de petites fleurs.</p> <p>Concernant la reproduction, celle-ci se déroule de février à août. Le nid est une petite coupe construite dans une fourche d'un arbre ou d'un arbuste à feuillage dense.</p>	
<p><u>Remarques sur le site d'étude</u></p> <p>Plusieurs individus ont été contactés sur la zone d'étude. L'espèce peut nicher en bordure de parcelle où des conifères et des feuillus sont présents.</p>	<p>Enjeu régional : Modéré</p> <p>Enjeu local : Modéré</p>

Concernant les quatre espèces à très faible enjeu de conservation, ces espèces sont communes et peuvent être présentes au niveau de la strate arborée présente en bordure de parcelle. Elles présentent un très faible enjeu local de conservation.

Au vu des milieux présents sur la zone d'étude, aucune espèce à enjeu régional de conservation significatif n'est considérée comme présente sur le secteur. En effet, la majorité des espèces notées dans le réseau Natura 2000 identifié à proximité de l'aire d'étude sont des espèces de montagne, de zones rocheuses, des zones humides ou des zones côtières. Aucun habitat similaire n'a été repéré sur le secteur.

Les enjeux du site concernant les oiseaux sont estimés à modérés, notamment par la présence du Serin cini.

C.III.3.5. Mammifères

Durant la prospection de terrain, une espèce présentant un très faible enjeu régional de conservation a été constatée : le **Renard roux** (*Vulpes vulpes*). Des fèces de cette espèce ont été retrouvés sur l'ensemble de la zone d'étude. Ce mammifère étant ubiquiste et opportuniste, l'espèce peut utiliser l'ensemble de la zone d'étude pour la chasse et le passage. Aucun terrier n'a été identifié sur la zone d'étude. Le renard roux présente un très faible enjeu local de conservation.

Un mammifère présentant un faible enjeu régional de conservation, recensé dans la bibliographie, peut être présent sur la zone d'étude : le **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*). Cette espèce peut coloniser une large gamme d'habitats, le facteur principal conditionnant sa présence est l'existence de refuges (fourrés, abris divers, ...). Des milieux similaires ont été notés sur la zone étudiée, notamment au niveau de la prairie mais aussi des fossés et en bordure de parcelle. L'espèce pourrait donc se reproduire sur le secteur. Le Hérisson d'Europe possède un faible enjeu local de conservation.

Concernant les chiroptères, aucune espèce n'a été observée lors des inventaires de terrain. De plus, aucun arbre remarquable n'a été noté sur le secteur. Aucun gîte arboricole n'est donc présent pour les chiroptères. Les espèces citées dans la bibliographie (Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Rhinolophe euryale, Petit murin, Barbastelle d'Europe, Minoptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées) sont des espèces gîtant dans des milieux souterrains naturels et artificiels et aucun habitat similaire n'a été identifié sur la zone d'étude. Ces espèces ne sont donc pas considérées comme présentes sur la zone d'étude.

Les enjeux du site concernant les mammifères sont estimés à faibles.

C.IV.ZONES A ENJEU

Aucune zone à fort enjeu ou à enjeu modéré n’a été recensée sur la zone d’étude. En effet, les milieux présents sur la parcelle sont perturbés, pollués et fortement anthropisés. Egalement, la présence de chats limite fortement la présence d’espèces faunistiques sur la zone étudiée.

La prairie et le fossé présentent toutefois un faible enjeu de conservation. En effet, ces habitats peuvent abriter le Hérisson d’Europe et certaines espèces de reptiles comme la Tarente de Maurétanie et le Lézard des murailles. Le fossé présente également une strate faiblement arborée qui peut convenir à la nidification du Serin cini.

Le terrain vague présentant une végétation clairsemée ne présente que très peu d’intérêt pour la faune. De ce fait, un très faible enjeu de conservation lui a été attribué.



Illustration 12 : Enjeux présents sur la zone d’étude

C.V. RECOMMANDATIONS

En raison de la nature du projet, de sa localisation et de son emprise, plusieurs recommandations afin de limiter les potentiels impacts sont proposées.

C.V.1. Evitement

Aucune mesure d'évitement n'est envisagée sur ce projet de création d'une plateforme logistique.

C.V.2. Réduction

- **Adapter la phase de chantier à la phénologie des espèces** en programmant le commencement des travaux hors de la période de nidification des oiseaux et de la période de reproduction des reptiles. Il est donc préconisé de commencer les travaux d'octobre à décembre.
- **Délimiter et respecter les emprises du projet** afin de ne pas impacter les milieux naturels présents aux alentours de la zone d'étude, notamment la prairie présente au Sud de la zone d'étude afin de garder intact les zones de refuge pour la faune présente.
- **Mettre en place un chantier vert sur les secteurs afin de ne pas impacter les habitats naturels présents aux alentours.** De ce fait, des bacs de rétention et de décantation seront installés sur le site pour éviter la pollution des sols et des eaux, une aire étanche sera prévue au niveau des aires de stockage des produits polluants ainsi que des zones de stationnement des engins et des poids lourds afin d'éviter toute pollution du sol.
- **Limiter la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE), à savoir le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), le Buddléia (*Buddleia davidii*), l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) et l'Armoise de Chine (*Artemisia verlotiorum*).** Pour ce faire, il est nécessaire de baliser les stations de ces espèces afin de les localiser, de nettoyer les engins de chantier pour éviter au maximum la propagation des graines, d'adapter le calendrier des travaux afin d'intervenir avant la fructification des espèces, c'est-à-dire avant le mois de mai.

C.V.3. Accompagnement

- **Créer des habitats favorables aux reptiles**, comme des hibernaculum ou des pierriers, afin d'augmenter la présence de l'herpétofaune sur la zone d'étude. Ces habitats permettront notamment l'hivernage et l'estivage de ces espèces.

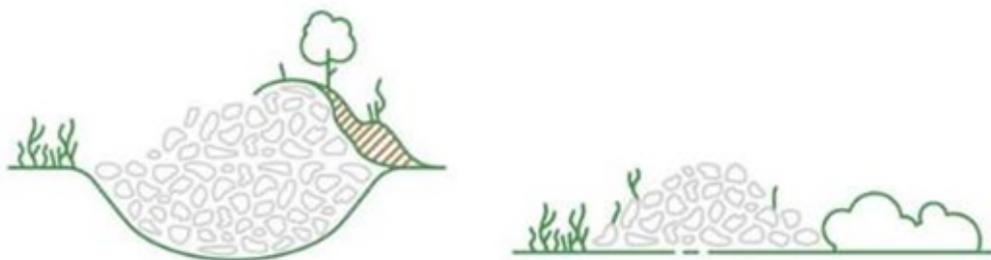


Illustration 13 : Exemple d'hibernaculum (à gauche) et d'un pierrier (à droite) (Source : Lifeinquarries)

- Créer des gîtes en phase d'exploitation pour le Hérisson d'Europe afin d'augmenter la potentialité de présence de cette espèce sur le secteur.

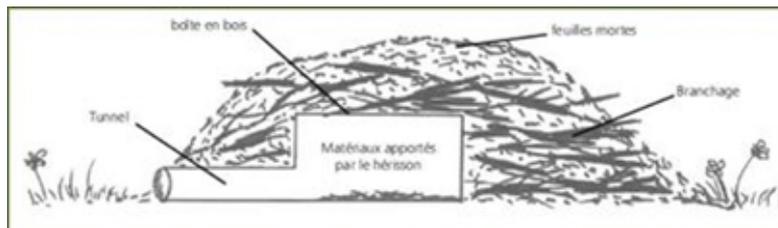


Illustration 14 : Exemple de gîte favorable au Hérisson d'Europe (Source : LPO)

- Mettre en place des nichoirs en phase d'exploitation afin de favoriser la présence avifaunistique sur la zone d'étude.



Illustration 15 : Exemple de nichoirs pouvant être installés en phase d'exploitation (Source : nichoirs.net)

- Un **accompagnement lors de la phase chantier** pourra être réalisé par un écologue afin d'accompagner SCI PAOLO dans la réalisation des préconisations proposées ci-dessus.

Au vu de la prise en compte des enjeux écologiques présents sur la zone d'étude et en intégrant les recommandations proposées, les impacts du projet sur la biodiversité ont été évalués à très faibles. De plus, au vu des préconisations proposées, le projet n'entraînera pas de destruction d'espèces protégées. Également, au vu de la faible superficie d'habitats favorables à la réalisation du cycle de vie de certaines espèces impactées par le projet et au vu des habitats naturels présents aux alentours, les impacts du projet sur les habitats d'espèces protégées sont évalués à très faibles. En ce sens, ce projet ne justifie pas, au regard de ces éléments, la poursuite d'un diagnostic 4 saisons ainsi qu'un dossier de dérogation d'espèces protégées (dossier « CNPN »).

GLOSSAIRE

■ **Natura 2000** : réseau qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il comprend :

- *Les ZPS (Zones de Protection Spéciale)* : zones définies pour la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive "Oiseaux" ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs.
- *Les ZSC (Zones Spéciales de Conservation)* : zones définies pour la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

■ **PNA (Plan National d'Actions)** : outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.

■ **Trame verte et bleue** : outil d'aménagement du territoire localisant les continuités écologiques au sein d'un réseau fonctionnel, aussi bien terrestre (trame verte) qu'aquatique (trame bleue).

■ **ZNIEFF (Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)** : elles ont été définies à l'issu d'inventaires réalisés pour alimenter l'état des connaissances sur le milieu naturel national. Il en existe deux types :

- *ZNIEFF de type 1* : espaces écologiquement homogènes dont la dénomination relève de la présence d'au moins une espèce et/ou un habitat déterminant(e), c'est-à-dire d'une espèce et/ou d'un habitat rare ou menacé(e).
- *ZNIEFF de type 2* : grands espaces naturels riches d'un point de vue fonctionnel et/ou paysager représentant généralement d'importants réservoirs biologiques potentiels.

ANNEXE 1 : Liste des espèces végétales observées

Tableau 7 : Liste des espèces végétales observées et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection Nationale	Liste rouge Nationale	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Andryala integrifolia</i>	Andryale à feuilles entières	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	-	NA	NUL	NUL
<i>Buddleia davidii</i>	Buddleia	-	NE	NUL	NUL
<i>Arundo donax</i>	Canne de Provence	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Centaurea aspera</i>	Centaurée rude	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Chenopodium ficifolium</i>	Chénopode à feuilles de figuier	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Euphorbia segetalis</i>	Euphorbe des moissons	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Amorpha canescens</i>	Faux indigo	-	NE	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Ficus carica</i>	Figuier	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Vinca major</i>	Grande pervenche	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Dittrichia viscosa</i>	Inule visqueuse	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron maraîcher	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Lavatera maritima</i>	Lavatera maritime	-	NE	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Centranthus ruber</i>	Lilas d'Espagne	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Malva neglecta</i>	Mauve commune	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Verbascum densiflorum</i>	Molène à fleurs denses	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Anagallis arvensis</i>	Mouron des champs	-	NE	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Eriobotrya japonica</i>	Neflier du Japon	-	NA	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Olea europaea</i>	Olivier	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Parietaria judaica</i>	Pariétaire des murs	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Plantago argentea</i>	Plantain argenté	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Platanus sp.</i>	Platane	-	NE	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Allium polyanthum</i>	Poireau des vignes	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Prunus sp.</i>	Prunus sp.	-	NE	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Ranunculus sardous</i>	Renoncule sarde	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	-	NA	NUL	NUL
<i>Rubus ulmifolius</i>	Mûrier	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Trèfle bitumeux	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Yucca sp.</i>	Yucca	-	NE	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Raphanus raphanistrum</i>	Ravenelle	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse vipérine	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Erodium ciconium</i>	Erodium bec de cigogne	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE

<i>Galactites elegans</i>	Chardon laiteux	-	NE	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Avena fatua</i>	Folle avoine	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Crepis mollis</i>	Crépine molle	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Ligustrum japonicum</i>	Troène du Japon	-	NA	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Epilobium parviflorum</i>	Epilobe à petites fleurs	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Juglans nigra</i>	Noyer d'Amérique	-	NA	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Lavatera cretica</i>	Lavatera de crête	-	NE	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Asparagus acutifolius</i>	Asperge sauvage	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Rumex pulcher</i>	Patience élégante	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Cardamine bulbifera</i>	Cardamine à bulbille	-	NT	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe des jardins	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Vicia sativa</i>	Vesce batarde	-	NA	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Parietaria officinalis</i>	Pariétaire officinale	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Artemisia verlotiorum</i>	Armoise de Chine	-	NA	NUL	NUL
<i>Echium sabulicola</i>	Vipérine marine	-	DD	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Convolvulus althaeoides</i>	Fausse guimauve	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Celtis australis</i>	Micocoulier de Provence	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
<i>Torilis japonica</i>	Torilis des champs	-	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE

Légende :

- **Listes rouges :**
 - **LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible).
 - **NT** : Quasi-menacée

ANNEXE 2 : Liste des espèces animales observées et potentielles*

Tableau 8 : Liste des espèces animales observées et potentielles* et leur état de conservation associé

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection Nationale	Liste rouge Nationale	Liste rouge Occitanie	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
Invertébrés							
	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	Gendarme	-	NE	NE	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
	<i>Pieris brassicae</i>	Pieride du chou	-	LC	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
	<i>Pontia daplidice</i>	Marbré de vert	-	LC	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
	<i>Pieris manii</i>	Piérider de l'Ibérie	-	LC	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
	<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	-	LC	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
Oiseaux							
	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	PN3	VU	LC	MODERE	TRES FAIBLE
	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	PN3	LC	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	-	LC	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	-	LC	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
	<i>Ichthyophaga melanocephala</i>	Mouette mélanocéphale	PN3	LC	VU	FORT	TRES FAIBLE
	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	PN3	LC	LC	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
	<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	PN3	VU	LC	MODERE	MODERE
Reptiles							
	<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarentule de Maurétanie	PN3	LC	LC	FAIBLE	FAIBLE
	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles*	PN2	LC	LC	MODERE	MODERE
Mammifères							
	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	-	LC	NE	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE
	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe*	PN2	LC	NE	FAIBLE	FAIBLE

Légende :

- **Protection Nationale :**
 - **PN3 :** Espèce protégée au niveau national par l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
 - **PN2 :** Espèce protégée sur l'ensemble du territoire par l'article 2 de l'arrêté du 08 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et des modalités de leur protection.
 - **PN2 :** Espèce protégée sur l'ensemble du territoire par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et des modalités de leur protection.
- **Listes rouges :**
 - **LC :** Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible).
 - **VU :** Vulnérable (regroupant les espèces menacées de disparition)